

**PAGES  
MANQUANTES**



LA VIERGE ET SON FILS

(CIGNANI)

## LES CENDRES

(9 Février)

---



A LITURGIE du jour des Cendres résume tout le programme du carême.

Dès les plus anciens temps, les Orientaux répandaient des cendres ou de la poussière sur leur tête et leur visage en signe de deuil. C'était une manière de se donner un air lugubre, en harmonie avec les sentiments que l'on avait ou que l'on était censé avoir au fond du cœur.

Les Hébreux employaient aussi ce rite dans les temps de pénitence, le péché étant considéré comme le plus déplorable des malheurs. L'Eglise a conservé l'usage de la cendre au début du carême, mais en précisant la signification symbolique du rite et en réduisant au minimum sa manifestation extérieure.

Une petite pincée de cendres est déposée sur le front des fidèles, auxquels l'évangile du jour défend de faire parade de leurs mortifications. " Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air sombre, comme font les hypocrites, qui exténuent leur visage pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent. " (*Matth.*, VI, 16.) Mais en imposant les cendres, le prêtre dit : " Homme, souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. " Ce sont les derniers mots de la sentence divine portée contre Adam après son péché (*Gen.*, III, 19). Celui qui reçoit les cendres est donc un coupable. Son origine lui est rappelée : son corps a été fait de la poussière du sol. Cette matière vulgaire n'est prêtée à l'âme que pour un temps limité. Bientôt la mort la lui reprendra, et le corps, si beau, si fort, si vivant qu'il ait été, redeviendra poussière.

Comme le corps est l'instigateur et l'instrument d'une foule de péchés, l'Eglise rappelle qu'il ne vaut pas toutes les attentions qu'on a pour lui, elle invite l'âme à reprendre sa domination sur lui et à l'asservir par une sérieuse mortification, afin que l'être matériel, qui doit bientôt périr, n'entraîne pas l'âme immortelle à une ruine sans fin. Les plus lointaines origines de l'humanité sont ainsi évoquées pour que le chrétien n'oublie ni sa condition présente, ni la rédemption qui l'a tiré du péché d'origine, ni l'avenir éternel qu'il doit s'assurer.

Les cendres reçoivent au préalable une solennelle bénédiction. D'importantes vérités sont mises en relief dans la formule de cette bénédiction. L'homme est là devant Dieu, humble et suppliant, pécheur qui avoue ses fautes et compte sur l'infinie miséricorde, qui plaide les circonstances atténuantes en faisant valoir la fragilité de l'humaine condition, mais qui promet de faire sérieusement pénitence, avec l'aide de la grâce de Dieu. Cette pénitence visera à obtenir deux grands biens, que ne cesseront pas de solliciter la plupart des oraisons du carême : " la santé du corps et la sauvegarde de l'âme. " Il ne serait que trop facile de montrer que la pénitence quadragésimale est éminemment apte à procurer le premier de ces biens tout aussi efficacement que le second : la médecine est ici d'accord avec la morale catholique.

Le repons qu'on chante pendant la distribution des cendres renferme cet avis pratique : " Corrigeons pour le changer en mieux, ce que l'ignorance nous fait commettre de mal, de peur que, subitement arrêtés par le jour de la mort, nous cherchions le temps de faire pénitence et ne puissions le trouver. " Avis salutaire entre tous et que signalent à l'attention des âmes sérieuses tant de morts subites que n'a précédées aucune préparation.

L'Eglise termine cette partie de la solennité liturgique en évoquant une autre idée malheureusement étrangère à beaucoup d'hommes. Les chrétiens composent une milice qui, avec l'aide de Dieu, va avoir à combattre contre les ennemis spirituels. C'est un travers de voir partout l'intervention des démons, c'en est un plus grave encore de nier absolument leur action. A la suite des apôtres, l'Eglise nous engage formellement non seulement à reconnaître leur existence, mais à nous défier de leur perfidie, à com-

battre, avec le secours de Dieu, " la malice et les embûches du diable, " à nous défendre contre " les esprits méchants qui rôdent dans le monde pour perdre les âmes. " C'est ce que nous rappelle la prière qui se dit à la fin de chaque messe basse.

D'autres enseignements non moins précieux sont fournis par la messe de ce jour. L'Introit est un acte de confiance en la miséricorde divine, et l'Oraison une invitation à une sincère pénitence. L'Epître, empruntée au prophète Joël, décrit la manière dont les anciens Hébreux expiaient leurs péchés ; sous la loi de grâce, on ne saurait être moins généreux que sous la loi de crainte. Le Graduel et le Trait sont de pressants appels au pardon divin. L'Evangile énumère les conditions d'une vraie pénitence intérieure et en promet la récompense dans le ciel. L'Offertoire montre la certitude du pardon divin, et la Secrète évoque l'idée du " vénérable mystère " qui commence aujourd'hui et s'achèvera dans quarante jours par les grandes solennités de l'Institution eucharistique, de la rédemption et de la résurrection, auxquelles la discipline quadragesimale sert de préparation. La Communion invite à la méditation quotidienne ; le carême est le temps propice pour raffermir les convictions chrétiennes, approfondir les vérités de la foi et se remettre courageusement en face de la solution apportée par l'Evangile au grand problème de la destinée humaine. Enfin la Post-communion assure que la présence du Sauveur dans son sacrement, vénéré ou reçu, sera un secours puissant pour le chrétien pénitent et courageux.

Tout contribue donc, dans la liturgie du jour des Cendres, à éclairer l'âme fidèle sur la nécessité, les conditions et les fruits d'une vraie pénitence, dont les actes extérieurs n'auront de valeur que s'ils sont vivifiés par de sincères sentiments d'humilité, de repentir, de confiance, animés d'une sérieuse énergie spirituelle et éclairés par la prière et la méditation.

HENRI LESÈTRE.



## LA PURIFICATION DE MARIE

(2 Février)

---

### MÉDITATION

---



**V**IERGE parée de lumière et de grâce, qui montez les degrés du Temple en tenant l'infini dans vos bras, je vous salue humblement au passage, avec les deux inspirés, le vieillard Siméon et Anne la prophétesse qui seuls, parmi tout le personnel de la maison sainte, surent reconnaître votre prédestination sublime et douloureuse à la fois. Prêtres et lévites, scribes et docteurs confondirent votre démarche avec celle des autres mères juives que l'obéissance à la loi de Moïse amenait périodiquement au Temple pour y accomplir certains rites officiels. Moi qui ai vu l'accomplissement des promesses et la suite des prodiges, je sais bien que le précepte légal ne pouvait vous atteindre, ô Mère demeurée vierge. D'ailleurs, les tables vermoulues de la loi mosaïque allaient bientôt faire place aux vivantes pages du bel évangile. Mais vous vouliez, comme Jésus, nous instruire dans l'humilité et l'obéissance. Pussions-nous apprendre, en ce mystère, à bien discerner et surtout à bien accepter les décrets providentiels, soit qu'ils apparaissent de façon plus ou moins obscure dans la trame de nos vies, soit qu'ils s'inscrivent nettement dans un texte de loi.

La Providence divine, qui semble sommeiller parfois, se manifeste en mille manières différentes, au cours des âges comme au cours d'une vie humaine. Je ne puis lire sans un suprême dégoût cette affirmation d'un maître ironiste que l'on recueille à chaque page de son œuvre, et dont la gratuité

vaut l'indécence : à savoir qu'il n'y a point trace d'une volonté particulière dans l'Univers. Un incrédule honnête devrait se contenter d'avouer son ignorance, puisque, même en rejetant les données surnaturelles et les arguments de métaphysique, il se produit visiblement de nos jours autant de faits à l'honneur d'une providence qu'en faveur du destin.

Mais les heureux, ce sont les croyants : une fois admise ou démontrée l'existence d'un gouvernement divin dans le monde, ils n'ont d'autre souci que d'en rechercher les traces dans l'histoire et les manifestations dans leur vie. L'idée de providence est le paradis intellectuel des mystiques. Ils y trouvent l'explication et la consolation de tout. Des laideurs physiques blessent le regard ici-bas, mais elles contribuent à la beauté d'ensemble de l'univers ; des injustices sociales révoltent en nous le sens de l'honnête, mais l'homme a encore quelque chose à attendre après cette vie. Telles sont les grandes " maximes d'état de la politique du ciel. " (Bossut). Le tableau de l'humanité offre à l'observation directe des traits informes, un mélange confus des couleurs. Il révèle un sublime essai, non le fini d'une main savante. Envisagé par un certain point, il s'illumine en beauté ; confusion et désaccord se résolvent dans l'harmonie. Il s'agit de rencontrer ce point que la foi en Jésus-Christ nous découvre. Alors, on comprend, on fait acte de soumission amoureuse, et la paix de Dieu, qui surpasse tout sentiment, garde nos intelligences et nos cœurs. Mais cet abandon de tout l'être à Dieu ne repose pas uniquement sur des vues d'avenir, sur la restauration finale où chaque chose aura son heure. *Et tempus omnis rei tunc erit.* (Ecc. III, 17) Pour qui sait réfléchir et observer, les justifications du passé, comme celles du présent, ont la force anticipée, sinon l'éclat des confirmations à venir. C'est par un argument en quelque sorte vital que l'idée de providence s'impose à certains esprits. Si je remonte à ce vague moment de l'enfance où naît le souvenir, je vois déjà la main de Dieu qui dispose tout, hommes et choses, pour mon bien. C'est comme si j'eusse été le seul être de la création. J'en puis dire autant des petits frères et sœurs, voisins et voisines dont j'ai vu poindre la destinée. Toits en détresse ou maisons fleuries, berceaux secoués par l'orage ou portés sur un Nil pacifique virent tour à tour la Providence, comme une fille de Pharaon, venir à leur rencontre pour disposer l'avenir. Ensuite, nous avons grandi. La grande amie et

protectrice était sans cesse à nos côtés, tantôt sévère, tantôt souriante, attentive et secourable toujours. C'est un deuil ou une joie qu'elle a préparés, une réussite favorable, un échec opportun. C'est un zélé bataillon qu'elle a échelonné sur notre route, pour nous défendre et seconder ses vues à notre égard ; parents, amis conseillers, directeurs, âmes aimantes dont le passage fut propice ou la venue décisive en notre carrière. Parfois, la douce apparition semblait enfuie. Une bouffée de notre orgueil, un nuage de nos passions la dérobaient à nos yeux. Mais bientôt, un geste éclatant de cette fille de roi nous révélait sa lumineuse présence. Elle ne nous avait point quittés à l'heure trouble du péché. Et, miracle d'amour : c'est elle, oui, c'est elle qui couvrait nos erreurs, en retardait les suites, de peur qu'un délit trop tôt dévoilé, suivi de répression publique, n'amenât une crise d'abattement ou de désespoir. Tel est le spectacle varié et consolant auquel on assiste, quand on envisage les choses sous un angle d'éternité.

Il va sans dire que les âmes pures et les êtres de vocation choisie excellent à pénétrer les harmonieux desseins de la providence. Et, d'un seul pas, nous voici ramenés à la Vierge Marie. Est-il ici-bas créaturé plus détachée des plaisirs de la chair ? Est-il une existence apparemment plus banale, en réalité plus féconde, plus diversifiée, plus dramatique ? Or, Marie connaît son étonnante destinée. On peut se demander si elle en possède tous les secrets, si cette science intime va jusqu'aux précisions dernières ; mais la Vierge a " des clartés de tout, " ce qui, déjà, ouvre un champ sans limite aux explorations de cette âme que l'Esprit de Dieu ombre et illumine à la fois. Aujourd'hui, nous la voyons au Temple. Elle compare cette visite à la première en date, quand elle fut " présentée " par Anne et Joachim, dès l'âge de trois ans. Depuis ce jour, que de conseils manifestés, de prophéties réalisées, de rêves accomplis ! Combien d'infimes et surprenants détails reçoivent à cette heure une tardive explication ! Car Marie a scruté les divines Ecritures. Elle a tressailli aux promesses antiques, et partagé l'espoir héréditaire de sa race. Mais sa nature religieuse et les inspirations de la grâce ont élevé ce rêve à la hauteur d'un idéal. Il n'a plus rien des grossières conceptions juives. L'archange Gabriel avait apporté du ciel un programme à l'encontre, et Marie se répète à elle-même les paroles du messager. Quelque doute subsis-

te-t-il encore dans son esprit, le vieillard Siméon se charge d'interpréter l'avenir, et d'annoncer que le Sauveur doit être un signe de contradiction parmi les peuples, et la maternité divine mille fois plus douloureuse que les terrestres enfantements. C'est donc la vie entière de la Vierge qui se déroule à ses yeux, tandis qu'elle écoute le chant sénile et prophétique, son humble vie méprisable selon l'homme, mais dirigée, consolée, exaltée et magnifiée par le Dieu-Providence.

Il n'est pas toujours aisé de découvrir le fil providentiel dans la trame de nos vies. Les suggestions du plaisir et de l'intérêt nous font méconnaître et parfois renverser le plan divin. La Providence est toujours là, mais on peut confondre les faits émanés d'elle avec nos multiples combinaisons, les événements qu'elle suscite avec ceux qu'elle tolère. Ici encore, la ferveur a le pas sur la science, et l'homme obéissant peut parler de victoire. La Providence, en effet, se manifeste toujours clairement dans la loi et par la loi : loi divine ou humaine, naturelle ou positive, commune ou privée. Seul un code immoral doit être rejeté par nous comme il est réprouvé par Dieu. De même, une sage interprétation nous maintient parfois dans les voies sûres, dédaigneux cependant de la lettre et du texte officiel. Mais, en général, dans la conduite de l'existence, "celui qui vit de la règle vit de Dieu." (S. Grégoire de Nazianze). Marie a vécu de la sorte. La démarche qu'elle accomplit en ce jour lui rappelle toute une vie antérieure d'obéissance à la loi. Présentée au Temple du Seigneur dès sa prime enfance, avons-nous dit, elle avait été agrégée à une sorte de juvénat établi par les prêtres et dont la direction était confiée aux veuves et aux saintes femmes. C'est dire qu'elle y trouva des maîtresses à qui elle dut obéir dans une série de détails infiniment plus minutieux et compliqués que le régime du toit paternel. La Vierge savait se soumettre en dépit de sa supériorité morale et des prodiges que la grâce opérait dans son cœur. Aujourd'hui, cependant, l'obéissance paraît commandée par le plus pur héroïsme et par un attrait surnaturel supérieur aux prescriptions du Lévitique. La cérémonie de la Purification appelle au Temple, après quarante jours, la femme qui a conçu et enfanté un fils. Mais la conception virginale et l'enfantement miraculeux de la Vierge dépassent les cadres du mosaïsme. Non-seulement l'obéissance paraît superflue

à cette heure, mais tout indique que de graves conséquences vont s'ensuivre : Marie passant pour avoir enfanté de la façon commune un fils semblable aux autres, les secrètes merveilles celées aux yeux des hommes, la gloire de la mère et le prestige de l'enfant retardés ou compromis devant le peuple. Vaines alarmes pour quiconque a prononcé une fois, devant Dieu ou devant son ange, le fiat sacré. " Si vous avez vécu dans la beauté obscure, ne vous inquiétez point, " a dit un sage de ce temps. Est-ce que Marie, intérieurement comblée de la sorte, va se préoccuper du qu'en dira-t-on juif ? Ne serait-ce pas s'appliquer à décourager le divin dans son âme ? De nouveau, elle choisit d'être " servante. " Et jamais la Providence incarnée dans une règle plus dure ne rencontrera plus parfaite allégeance qu'en ce moment solennel où Marie fait l'apprentissage du calvaire. Et c'est la vie chrétienne qui déjà se dessine en sublimité ! Vierge parée de lumière et de grâce, qui montez les degrés du Temple en tenant l'infini dans vos bras, attirez-nous vers ces clartés bienfaisantes. Et que nos vies chrétiennes, modelées sur la vôtre, soient toujours empreintes d'une foi indéfectible en la Providence qui les illumine.

FR. M. A. LAMARCHE, O. P.



—*Peut-on dire le Rosaire pendant les Messes d'obligation ?*

En disant le Rosaire pendant la Messe le dimanche et les jours de fête obligatoire, on satisfait entièrement au précepte de l'Eglise, et la raison en est évidente : le Rosaire rappelle les mêmes mystères que le sacrifice de l'autel. *Tous les mystères*, dit saint Vincent Ferrier, *sont contenus dans la Messe.* (Serm. Hiem. p. 265). Celui qui récite le Rosaire pendant la Messe, qu'elle soit de précepte ou non, accomplit donc à la lettre cette recommandation du Sauveur : *Faites ceci en mémoire de moi.* (Luc. XXII, 19)

# LE BIENHEUREUX FRANÇOIS DE CAPILLAS

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS,

---

PREMIER MARTYR DE LA CHINE

---

(Suite)

“ Le P. François étant, en compagnie du susdit témoin, parti à pied de Mexico pour se rendre au port d'Acapulco, on le voyait toujours et, pendant tout le voyage, marcher avec un visage souriant et absorbé dans la contemplation de Dieu. Et toutes les fois que, à l'heure de midi, il se trouvait que l'on eût à passer un cours d'eau et qu'il se ressentit de la soif, il se disait à lui-même : “ *Bois à présent, parce que plus tard tu ne pourras plus faire ce qui te plaira et ce que tu voudras.* ” Bien que ce voyage fût excessivement pénible à cause de l'extrême chaleur et de la fatigue, le P. François voulut le faire à pied, sous un soleil brûlant. Arrivé au port d'Acapulco, il fut saisi de fièvres qui le firent souffrir beaucoup. Durant cette maladie, le témoin en question le trouve toujours avec un visage joyeux, indice de l'allégresse spirituelle de son âme et de sa parfaite conformité à la volonté divine. ”

Un autre compagnon du Bienheureux, le P. Mattia de Armes, complète le précédent récit par des détails qui font encore ressortir davantage sa vertu héroïque. Il nous raconte que le Bienheureux mettait des cailloux dans ses chaussures pour augmenter ses mortifications et qu'il plaçait sur sa tête son manteau qui, épais et lourd comme il était, par cette chaleur intense, devait lui être une cause de grande souffrance. De plus, alors que fatigué et altéré il

rencontrait, chemin faisant, quelque ruisseau, je l'entendais dire " *Le bourriquet (c'est ainsi qu'il appelait son corps) voudrait bien boire, et pourtant il ne doit pas boire* " après quoi, il passait à la rive opposée sans avoir pris une goutte d'eau....

Pour l'instruction de la jeunesse, nous citerons ici les réflexions du P. Balthazar de Santa-Cruz dans sa biographie du Bienheureux François. Le docte et pieux écrivain, après avoir raconté les tristes résultats de ce voyage de quatre-vingts lieues à pied, continue ainsi : "Cet esprit de zèle exagéré se rencontre ordinairement chez ceux qui viennent dans ces pays (les Indes) remplis d'un grand idéal. Mais ici, les routes sont très-dangereuses et sans aucune protection contre le vent, ce n'est pas comme en Espagne. On ne rencontre que de petits villages indiens où le plus souvent, (ce qui n'est pas peu dire) on trouve à peine le bois nécessaire, pour cuire les aliments apportés d'ailleurs. C'est pourquoi, le mieux à faire est de se laisser guider par l'obéissance et l'expérience des anciens ou vétérans de l'apostolat : agir autrement, c'est compromettre sa santé et causer des sujets de grande tristesse à ses compagnons et à ses Supérieurs. Assurément, les Supérieurs sachant le prix d'un apôtre dans ces contrées et le noble but de sa mission, auraient fait tout leur possible pour procurer une voiture à leurs subordonnés. Du reste, il faut se souvenir que l'obéissance ne porte pas seulement sur ce que l'on doit manger, ni sur la façon dont on doit voyager, mais consiste surtout dans la soumission parfaite.

" En Europe, voyager à pied est un acte de grande perfection ; aux Indes on le fait seulement quand le but est un endroit bien connu et non pas à moitié inconnu et à une très-grande distance. Or, si l'on considère que de Mexico à Acapulco, il y a cinquante lieues (1) et que la chaleur est excessive, quelles devaient être les suites de son voyage à pied ? Bien vite on devait ressentir les effets de ce surmenage, succomber à la fatigue et demander secours et merci. De sorte que, tout compte fait, celui qui pour donner le bon exemple voulait économiser quatorze écus, prix d'une mule de louage, en fit dépenser deux cents à la Mission pour arriver gisant sur une litière, sans parler ensuite

(1) L'auteur met ici 50 lieues et non plus 80. Ce sera sans doute une erreur d'impression.

de médecines, du gardien qu'il fallait lui donner, des soins, et du dérangement causé à tant de personnes.

“ Quelques-uns s'en sont bien tirés, ou plus exactement ont échappé au danger ; mais le plus sûr et le plus régulier est d'obéir, de se mortifier par obéissance.

“ Dans le cas présent, la demande de permission ayant été unanime, le Vicaire ne peut pas faire moins que de l'accorder. Mais qu'elle coûte cher ! La vie de six religieux en fut le prix et les autres coururent un danger évident.

“ Notre Père François arriva en bonne santé aux Philippines, parce que Dieu le conduisait vers un but très-élevé et par des voies providentielles plus qu'ordinaires.”

En 1632, probablement au mois de mai, notre Bienheureux François et son compagnon arrivèrent à Manille, après un voyage de presque une année. Le 5 juin de la même année, avec son confrère le P. Jean Garcia, il reçut la consécration sacerdotale des mains de don fr. Pierre Arce, évêque de Cebù et administrateur apostolique de l'archidiocèse de Manille. Rien ne manquait plus au zélé missionnaire pour entrer en lice et combattre les combats du Seigneur d'où il devait remporter des palmes et des lauriers si glorieux. La province de Lagayan dans la Nouvelle Ségovie fut le champ où devaient se révéler dans toute leur grandeur le zèle et le courage de François Capillas. Tocolana, Ste-Ursule de Babyanos, Iguig, Nasiping, Toban, Gattaran, Turas d'Haves, ainsi que d'autres villages et bourgades connurent bientôt de quelle trempe était le nouvel et jeune apôtre. Animé de la plus ardente charité envers Dieu et envers le prochain, il n'aspirait qu'à glorifier le Seigneur par ses souffrances et par le sacrifice de sa propre personne pour gagner les âmes à Celui qui avait donné son sang et sa vie pour les racheter.

Tocolana eut les prémices de son zèle apostolique. Dans sa chambrette convertie en oratoire, il priait, lisait, méditait et préparait sa prédication, toujours à genoux, si bien qu'à la longue il se forma sur ses genoux d'énormes callosités qui dégénérent en plaies et atteignirent jusqu'à l'os. Notre Bienheureux n'y donnait aucune attention ; bien plus, il s'ingéniait à rendre ces plaies plus vives et plus douloureuses. Il appliquait sur ses genoux blessés des morceaux de toile qu'il laissait sécher, et puis il les arrachait violemment, détachant ainsi les croûtes qui s'étaient formées et

achevant de les enlever avec ses ongles. Alors le sang coulait à flots jusque sur le pavé de sa cellule. Néanmoins il continuait à se tenir à genoux, sans plus se soucier de ses douleurs que si elles eussent été celles d'un autre.

C'est ainsi que ce grand apôtre de Jésus-Christ ouvrait le chemin des cœurs et provoquait l'admiration des Tocolonais, pour une vie qu'ils ne connaissaient point et qui était également ignorée des sages du paganisme. Ces pauvres Indiens reconnaissent bien vite qu'ils avaient trouvé, dans le nouveau missionnaire, le père, le médecin et le maître dont avaient tant besoin ces peuples grossiers, bornés et esclaves de l'ignorance et de l'erreur. Oh ! avec quelle douceur et quelle affection il accueillait ces pauvres gens ! Comme il les pressait sur son cœur de père ! Comme il était prompt à les protéger et à les consoler ! Par de tels actes, plus que par des discours, le Bienheureux leur parlait, et ils comprenaient parfaitement ce que le Père leur voulait dire, attendu que le langage des œuvres est toujours plus pénétrant que celui des lèvres. Et ainsi il attirait ces âmes à lui afin de les rendre à Jésus-Christ pour qui, dans la charité, il les avait régénérées.

Mais le bourg de Tocolano offrait encore un autre champ où la charité et le zèle du Bienheureux Capillas devaient s'exercer d'une façon admirable et recueillir la plus riche moisson. Les Religieux avaient élevé un hôpital contigu à leur couvent pour le soin spirituel et corporel des Indiens pauvres, et servant d'asile aux invalides. Le P. François y vit aussitôt une heureuse et providentielle occasion de faire le bien. Immédiatement il demanda au P. Vicaire la permission de s'occuper des pauvres hospitalisés et le Vicaire y acquiesça d'autant plus volontiers qu'il savait que le Père serait l'ange consolateur de ces malheureux.

(A suivre)

# LA LÉGISLATION DU ROSAIRE

(Suite)

## ARTICLE V.

### L'ÉRECTION DE LA CONFRÉRIE



QUATRE formalités sont à remplir, disions-nous dans le précédent article, pour instituer valablement une Confrérie du Saint Rosaire. Résumons-les :

1° Le Curé demande à son Evêque la permission d'ériger la Confrérie ;

2° L'Evêque envoie au Curé son consentement et les lettres testimoniales ;

3° Muni du consentement épiscopal, le curé s'adresse à l'Ordre de saint-Dominique pour obtenir le diplôme d'érection. (1)

4° On procède enfin à la cérémonie de l'érection de la Confrérie.

Nous avons expliqué les trois premiers points, et avant d'en arriver au quatrième et dernier, retenons ce double principe :

(a) Le consentement de l'Ordinaire et le diplôme du Maître Général sont rigoureusement exigés : on ne saurait procéder valablement à l'érection de la Confrérie, si l'une ou l'autre de ces pièces faisait défaut. Il n'existe point, à

(1) Comme nous l'avons dit, on peut s'adresser, au Canada, au R. P. Directeur du Rosaire, couvent des Dominicains, Saint-Hyacinthe Qué.

notre connaissance, d'indult particulier, qui dispense de l'une ou de l'autre de ces conditions.

(b) Bien que ces deux pièces soient absolument essentielles, cependant, ni l'Ordinaire par le consentement qu'il donne, (1) ni le Maître-Général de l'Ordre par le diplôme qu'il délivre, n'érigent la Confrérie. Le premier permet l'érection de la Confrérie dans telle paroisse de son diocèse ; le second désigne, autorise, et délègue le prêtre, dont le nom est indiqué dans le diplôme, à faire la cérémonie de l'érection. C'est de cette cérémonie que la Confrérie reçoit sa validité, *sa forme*, pourrions-nous dire ; elle n'existe pas auparavant, et les formalités, dont il a été question jusqu'ici, pour être rigoureusement nécessaires, ne sont que préalables à l'établissement même de la Confrérie. Qu'est donc cette cérémonie et qu'exige-t-elle, tant pour sa validité que pour sa licéité ? C'est ce que nous allons expliquer.

\* \* \*

Régulièrement parlant, le prêtre délégué par le Maître-Général pour ériger la Confrérie doit être un religieux dominicain. Ainsi le veut la Constitution *Ubi primum* (Paragr. IV), ajoutant, cependant, que là où il n'existe pas de couvent dominicain, le Maître-Général pourra déléguer un autre prêtre agréé par l'évêque.

Arrivé chez le curé de la paroisse où la confrérie doit être érigée, le délégué s'entendra avec lui pour fixer l'heure de la cérémonie, et l'heure étant venue, il commencera les prières et les rites par le chant du *Veni Creator*, devant l'autel du S. Rosaire. Puis, il fera une instruction sur l'excellence du S. Rosaire et de la Confrérie.

Au sujet de cette instruction, il serait à désirer que les fidèles fussent préparés à la cérémonie, soit par un sermon qui serait donné le dimanche précédent, soit, mieux encore, par un triduum de prières et de prédications. Ils seraient alors exhortés à faire la sainte communion au matin de la cérémonie, afin de gagner l'indulgence plénière accordée, aux conditions ordinaires, à ceux qui entrent dans la confrérie. Tout ceci, néanmoins, n'est que de conseil, et concerne nullement la validité de l'érection.

Quant au sermon qui, doit se donner au commence-

(1) Il existe, à notre connaissance, une *pagella* de pouvoirs accordée à un Evêque du pays. Entre autres pouvoirs, l'Evêque reçoit celui d'ériger les confréries, *excepté*, est-il dit expressément, *la Confrérie du S. Rosaire*.

# SUPPLEMENT

## CALENDRIER DU MOIS DE FEVRIER

— 1910 —

### CALENDRIER DOMINICAIN

(du Canada et des Etats-Unis)

### CALENDRIER ROMAIN (des provinces ecclés. de Québec, Montréal et Ottawa.)

FÊTES		FÊTES
S. Ignace, E. M.	1	Mardi Off. de la Passion.
PURIF. B. V. M.	2	Merc. PURIF. B. V. M.
Transl. Ste. Cath. de Sienne.	3	Jeudi Ste-Famille.
S. André Corsini, E. C.	4	Vend. S. André, É. C.
Ste Agathe, V. M.	5	Sam. Ste Agathe, V. M.
QUINQUAGÉSIME.	6	DIM. QUINQUAGÉSIME.
S. Romuald, Ab.	7	Lundi S. Romuald, Ab.
S. Jean de Matha, C.	8	Mardi S. Jean de Matha.
LES CENDRES.	9	Merc. LES CENDRES.
Ste Scholastique, V.	10	Jendi Ste-Scholastique, V.
Apparition de N.-D. de Lourdes.	11	Vend. La Sainte Epine.
B. Réginald, C.	12	Sam. Les sept FF. des Servites.
Ier dim. du Carême.	13	DIM. Ier dim. du Carême.
B. Nicolas Paléa, C.	14	Lundi S. Ildefonse, E. C.
B. Jourdain de Saxe.	15	Mardi SS. 26 MM. Japonais.
B. Grégoire X., P. C.	16	Merc. Q. T. Desponsation de Marie.
SS. 7 Fondateurs, CC.	17	Jeudi Apparition de N. D. de Lourdes.
La Lance et les clous de N.-S.	18	Vend. Q. T. La Lance et les Clous de N. S.
B. Alvare, C. O. N.	19	Sam. Q. T. Conversion de S. Paul.
IIe dim. du Carême.	20	DIM. IIe dim. Carême.
B. Aimon, C. O. N.	21	Lundi S. Cyrille d'Alex. Doct.
Chaire de S. Pierre à Antioche.	22	Mardi Chaire S. Pierre à Antioche.
Vigile, S. Pierre Dam., E. D.	23	Merc. Vig. S. Math. S. Pierre D., E. D.
S. MATHIAS, Ap.	24	Jeudi S. MATHIAS, Ap.
S. Suaire de N. S.	25	Vend. S. Suaire.
B. Constant, C. O. S. D.	26	Sam. De la férie.
IIIe dim. du Carême.	27	DIM. IIIe dim. du Carême.
Bse Villana, V. O. S. D.	28	Lundi De la férie.

## ECHANGE DE BIENFAITS

Nos abonnés apprendront sans doute avec plaisir que nous avons rendu plus faciles les conditions d'affiliation perpétuelle à l'Oeuvre du Noviciat. Ces conditions sont clairement exposées à VIIIe page des annonces.

# INDULGENCES DE FEVRIER 1910.

Ce tableau ne renferme que les indulgences si nombreuses du S. Rosaire, ainsi que celles de la confr. du S. Nom de Jésus ou de Dieu qui se répand de plus en plus et les absolutions du tiers-ordre de S. Dominique qui compte déjà beaucoup de membres.

## 1.—Indulgences communes à tous les mois

### LE 1er DIMANCHE (Le 6.)

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. Plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24).
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25).

### LE 2e DIMANCHE (Le 13.)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU 3 Indulg. :

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines ; *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis. Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
- 3.—Indulgence partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

### LE DERNIER DIMANCHE (Le 27.)

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir récité avec d'autres au moins le tiers du Rosaire, 3 fois par semaines, *Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

## II.—Indulgences propres au mois de FEVRIER.

### 1.---INDULGENCES FIXES

LE 6.—SOLENNITÉ DE LA PURIFICATION.

Tiers-ordre de S. Dom. : Absolut. génér. avec indulg. plén.

CONFR. DU S. ROSAIRE, indul. plén. : *Cf. Cm. Vis.* (des les I vèpres) *Pr.* (C. 27) ; Indulg. de 10 ans et 10 quarant., si l'on récite le rosaire entier (C. 14) ; Indulg. de 7 ans et 7 quarant., si l'on récite le tiers du rosaire (C. 16) ; Indulg. de 100 j. (C. 18).

LE 4, 1ER ANNIVERS. DES DEFUNTS DE L'ORDRE.

CONFR. DU S. ROSAIRE, indulg. plén. ; *Assist.* à l'off. des déf. *Cf. Cm. Pr.* (C. 49).

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS : Indulg. plén. : *Assist.* à l'office des déf. *Cf. Cm. Pr.* (C. V).

### II.---INDULGENCES MOBILES

Dim. de la quinquag. (le 6), et les trois premiers dimanches du Carême (les 13, 20, 27).

CONFR. DU S. ROSAIRE : Indulg. de 30 ans et 30 quarant. ; *Vis.* 5 autels (b) dans une église ou chapelle publ. (Stat. rom.) et *Pr.* (C. 32).

MERCREDI DES CENDRES (LE 9).

CONFR. DU S. ROSAIRE : indulg. de 15 ans et 15 quarant. ; *Vis.* 5 autels (b) dans une église ou chapelle publ. (Stat. rom.) et *Pr.* (C. 32.)

(a) Cette indulgence peut être gagnée par tous les fidèles dans une église de Dominicains mais les confr. du S. Rosaire seuls ont le privilège, là où il n'y a pas d'église de domin. de la gagner dans l'église de la confr.

(b) Il faut se déplacer pour distinguer ces 5 visites. Comme la plupart de nos églises ont 3 autels, on peut, après une première visite au maître-autel, visiter les trois autels en commençant par un des latéraux et en allant à la suite, puis terminer par le grand. Quand il y a 5 autels (ou plus comme à Notre-Dam de Montréal), on visite 5 autels différents. Il faut répéter les mêmes prières ou d'autres à chaque autel.

Les associés du Rosaire perpétuel, qui font leur heure de garde, après s'être approchés des sacrements, gagnent deux indulgences plénières. Ils gagnent en outre toutes les indulg. de la Conf. du Rosaire, dont ils doivent faire partie.

MM. les Directeurs des Confréries pourront se servir du Calendrier que nous publions pour annoncer les indulgences à gagner dans la semaine. Les abréviations en italiques se lisent ainsi :

*Cf.* Confession ;

*Com.* Communion ;

*Vis.* Visite à l'église de la Confrérie ;

*Pr.* Prières aux intentions du Pape.

## REVUES ET BIBLIOGRAPHIE

Commentaire français littéral de la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin. Tome IV : Traité de l'homme, 1909. par le R. P. Thomas Pègues, O. P.—Librairie Edouard Privat, 14, rue des Arts. Toulouse, (Haute-Garonne) France.

C'est une belle et grande œuvre que continue le R. P. Pègues. Nous ne saurions trop la recommander aux Professeurs de théologie dans nos grands séminaires ou dans nos scolasticats religieux. Le français traduit avec une rare précision les termes scolastiques latins, et la pensée du Maître est rendue avec une fidélité qui témoigne de la science et du respect du disciple.

### "LES CONTEMPORAINS"

Revue hebdomadaire, illustrée, de 16 pages in 8°

Abonnement Un an, 6 francs. Un numéro, 0 fr. 10. : Spécimen gratuit sur demande.

Biographies parues en novembre 1909.—Octave Feuillet, romancier.—Comte Walewski, homme d'Etat français.—Général Vaubois, défenseur de Malte.—Les prêtres déportés aux îles de Ré et d'Oléron.

Biographies parues en décembre 1909.—Les prêtres déportés à la Guyane.—Sœur Marie du Divin Cœur, née Droste zu Vischering.—Alexandre Dumas père.—Alexandre Dumas fils.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIII<sup>e</sup>

"*N'en buvons plus,*" par le R. P. Hugolin, O. M. Prix : un exemplaire, \$0.10, \$0.12 cts franco ; 100 exemplaires : \$5.00.

Ce sont de vrais discours de combat, que ces brochures du R. P. Hugolin, et d'un combat singulièrement important, d'où sortiront, espérons-le, la résurrection et la vie. La croisade de la tempérance a jeté son premier feu, et donne de consolants résultats ; il ne faut pas que le feu s'éteigne, mais qu'il s'avive sans cesse à la flamme du zèle apostolique et chrétien.

Pour les DIPLOMES D'ÉRECTION des confréries dominicaines : du TRÈS SAINT ROSAIRE ; SAINT NOM DE JÉSUS ; LA MILICE ANGÉLIQUE, et pour les POUVOIRS personnels de rosairier, prière de s'adresser directement au

R. P. L. BOISVERD,

Couvent des Dominicains,

ST-HYACINTHE., QUÉ.

**DÉCLARATION :**—Les directeurs, rédacteurs et collaborateurs de la Revue du Rosaire déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions d'Urbain VIII, dans sa Constitution *Sanctissimus*.

ment même de la cérémonie, remarquons que c'est là une loi qu'il n'est point permis d'enfreindre, mais que, cependant, son infraction n'entraînerait point la nullité de l'érection. Remarquons aussi qu'un prêtre, autre que le délégué, peut faire le sermon, mais qu'en présence du délégué nommé dans les Lettres patentes du Maître-Général, aucun autre prêtre ne peut procéder à la cérémonie de l'érection, *sous peine de nullité.*

Le sermon étant achevé, on pourra chanter les antien-nes en l'honneur de la Vierge et de saint Dominique, avec les versets et oraisons ; puis le délégué bénira l'image ou la statue du S. Rosaire, (1) et enfin viendra l'acte formel de l'établissement de la Confrérie. Cette acte consiste dans la déclaration suivante que le délégué, revêtu de l'étole et tourné vers les fidèles, fera, à haute voix, en se tenant sur le marchepied de l'autel :

*Moi, N. N., au nom du Révérendissime Père N. N. Maître-Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs et par l'autorité qu'il m'a déléguée, j'institue et érige la Confraternité du Saint Rosaire de la Vierge Marie, Mère de Dieu, dans cette église de Saint N..., et je la déclare instituée et érigée avec toutes les grâces, privilèges et indulgences que le Saint Siège accorde et accordera aux Confréries du Très-Saint Rosaire*

C'est dans cette déclaration que consiste essentiellement l'érection de la confrérie : c'est pourquoi elle est requise pour la validité même de l'acte.

Le délégué ajoute :

*De même, je déclare que le Révérend Curé de cette église de Saint N...., ainsi que son successeur à l'avenir dans la même charge, est nommé et institué, par le Rme Maître-Général, Directeur de la Confrérie maintenant érigée, avec tous les droits et facultés propres à cette fonction.*

*De même, je déclare l'autel, (ou la chapelle) de Saint N.... attaché à la Confrérie, de telle sorte qu'à cet autel (ou à cette chapelle) les fidèles puissent gagner les indulgences que le S. Siège accorde à ceux qui visitent la chapelle ou l'autel de la Confrérie.—Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi-soit-il.*

(1) On peut se procurer cette image au Couvent des Dominicains, à Saint-Hyacinthe, P. Q.

Le délégué procèdera ensuite à la réception, solennelle des nouveaux membres, ainsi qu'à la bénédiction des chapelets : après quoi, on pourra chanter le *Te Deum* pour clôturer la cérémonie.

De retour au presbytère, et avant son départ, le délégué aura soin de dresser, *en double*, le procès-verbal de l'érection de la Confrérie. Un exemplaire, signé par tous ceux qui y sont nommés, sera fixé en tête du Registre de la Confrérie. (1) L'autre exemplaire, également signé, doit être envoyé par le délégué au R<sup>me</sup> Maître-Général des Dominicains, à Rome (2).

(1) Le diplôme d'érection et le Tableau des Indulgences doivent être régulièrement placés à l'autel de la Confrérie.

(2) Pour le Canada, il suffit d'adresser ce procès-verbal au R. P. Directeur du Rosaire, Couvent des Dominicains, à Saint-Hyacinthe, P. Q.



—Dieu fait de l'épreuve du juste comme de la mer ; il l'enfle, il la grossit, il nous en menace, mais il borne la tentation. Il daigne s'appeler lui-même *fidèle*. Oh ! qu'elle est aimable, cette fidélité ! Dites-le vous bien, et, sans regarder plus loin que le jour présent, laissez faire Dieu. Souvent, ce qui paraît le plus lassant et le plus terrible se trouve adouci. L'excès vient non de Dieu, qui ne donne rien de trop, mais de notre imagination qui veut percer l'avenir, et de notre amour-propre qui s'exagère ce qu'il souffre.

FÉNELON.

—Le chant du coq fut pour saint Pierre l'heure du repentir, de la prière, et de la pleine conversion. S'il n'avait pas répondu à cette grâce, il ne fût jamais devenu ce que Dieu en a fait. Pour nous le son de l'horloge, chaque heure, doit être le chant du coq, ce rappel mystérieux à la grâce de la vocation. Si nous profitons de ce signe, notre vie se transformera.

**LETTRE CIRCULAIRE**  
SUR  
**L'ANNÉE DOMINICAINE (2e Série)**  
OU  
**VIES DES SAINTS ET ILLUSTRES PERSONNAGES**  
DE L'UN ET DE L'AUTRE SEXE  
**DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS**

Distribuées suivant les jours de l'année, de 1715 jusqu'à nos jours.

---

La réédition de l'*Année Dominicaine* (1<sup>re</sup> série) est terminée ; le douzième et dernier volume est livré en ce moment à tous les souscripteurs.

C'est un beau travail qui préserve à jamais de l'oubli et propose à l'admiration des âges futurs tous les saints et saintes, bienheureux et bienheureuses, et autres personnes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique, depuis son origine jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

Toutefois, cette dernière date prouve que cet ouvrage, composé il y a deux cents ans et remis en lumière de nos jours, avec le plus grand soin, est maintenant incomplet. Deux siècles se sont écoulés depuis 1700, et pendant ce laps de temps, combien d'autres saints et illustres personnages ont brillé dans le même Ordre !

Au mois de juin dernier, lorsque s'imprimaient les dernières pages de l'*Année Dominicaine* (1<sup>re</sup> série), des voix autorisées, aussi compétentes que bienveillantes, me conseillèrent à plusieurs reprises et avec insistance, de terminer l'ouvrage en le poursuivant jusqu'à nos jours. Après avoir longuement réfléchi aux difficultés de l'entreprise et aux moyens de la réaliser, confiant dans le secours de Dieu, je me décidai à me consacrer à ce grand travail.

Avant toutefois de prendre une résolution tout à fait définitive, je tins à informer de mon dessein, le R<sup>me</sup> Maître

Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et à solliciter son approbation. Les simp'les convenances l'exigeaient, puisqu'il s'agit de la famille religieuse dont il est le chef, et ses encouragements m'étaient nécessaires, tant pour obtenir le concours et la collaboration des diverses Provinces que pour recueillir les nombreuses souscriptions indispensables dans une publication de si vaste étendue, exigeant avec de longs travaux, des déplacements, des recherches, en un mot des dépenses considérables. Voici la Lettre que sa Paternité Révérendissime a daigné m'adresser à ce sujet.

Rome, le 31 octobre, 1909.

Les encouragements donnés par mes vénérés Prédécesseurs et par moi-même à la réédition de l'ancienne *Année Dominicaine*, dont le mois de décembre vient de paraître, pouvaient déjà vous être garants de l'accueil favorable que trouverait auprès de moi le projet d'ajouter à ce grand et précieux ouvrage, un *Supplément* destiné à le compléter, en conservant la mémoire des Frères et Sœurs dont la vie et les vertus ont illustré notre Ordre durant les deux derniers siècles depuis la mort des auteurs de l'*Année Dominicaine*.

“ Aussi dès que ce projet me fut communiqué, vous ai-je fait encourager à l'étudier et à en préparer la réalisation.

“ Aujourd'hui, vous me demandez non plus seulement d'approuver l'idée en elle-même, mais d'appuyer les démarches que vous allez entreprendre pour recueillir les adhésions, et surtout pour obtenir de tous les pays où nous avons des Couvents et des Monastères, communication des documents relatifs à la période écoulée depuis 1715.

“ Je le fais bien volontiers.

“ Je souhaite que ces documents affluent entre vos mains ; je souhaite que, malgré la tristesse des temps où nous vivons, malgré les œuvres locales nombreuses qui sollicitent constamment la générosité des catholiques, votre appel soit entendu ; je souhaite enfin que notre Père S. Dominique vous obtienne le temps, les forces et la grâce nécessaires pour mener à bonne fin l'œuvre que vous allez entreprendre.

“ Veuillez m'inscrire pour vingt souscriptions.

“ Je vous bénis et me recommande à vos prières.

Fr. HYACINTHE-MARIE CORMIER,

M. G. O. P.

*Sous ce haut patronage*, je n'hésite plus et me mets à l'œuvre, convaincu que l'approbation du successeur de saint Dominique, dans un ouvrage si essentiellement dominicain, me fera trouver un bon accueil chez tous les amis de l'Ordre, et aussi les collaborations et souscriptions qui me sont nécessaires.

\* \* \*

Comme son devancier, l'ouvrage proposé comprendra douze volumes in 4<sup>o</sup>, un pour chaque mois de l'année ; chaque jour seront publiées les biographies des membres illustres de l'Ordre, décédés ce jour-là.

Chaque volume, de même format que les volumes de la première série, aura de six à sept cents pages, et peut-être plus.

Des portraits de religieux éminents, des plans de couvents et monastères encore existants ou détruits par la Révolution, et tous autres souvenirs dignes de passer aux âges futurs, embelliront l'ouvrage.

Du reste, cette histoire de l'Ordre des Frères Prêcheurs, au cours des deux derniers siècles, s'annonce fort riche en trésors hagiographiques, et promet d'être d'autant plus attachante qu'elle touche à une période plus rapprochée de nous.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle nous offre les grandes figures du Pape Benoît XIII, des illustres Maîtres généraux Antonin Cloche, Thomas Ripoll, Antonin Brémond et autres ; de grands cardinaux et évêques dont les vies ont été déjà écrites ; de théologiens comme Billuart ; de vierges admirables honorées des stigmates de la Passion ; de martyrs nombreux en Extrême-Orient et pendant la tourmente révolutionnaire de France ; de religieux et de religieuses héroïques qui, à cette dernière époque, ont dans tout notre Occident confessé la foi par la prison et l'exil.

Quant au XIX<sup>e</sup> siècle, il marque une ère de restauration si merveilleuse, qu'on pourrait, à certains égards, le comparer à l'épanouissement de l'Ordre au XIII<sup>e</sup> siècle, sous saint Dominique et ses successeurs. En Espagne, la révolution de 1834 jette les Dominicains de ce pays sur une foule de rivages, et voilà que, contrairement aux desseins des impies, pour une Province détruite,—et bientôt rétablie d'ailleurs—ils en créent plusieurs nouvelles jusqu'en

Amérique, semblables au blé qui mis en tas reste stérile et qui semé en bonne terre rend cent pour un.

Dans notre pays, ce fut plus admirable encore peut-être. Sous le souffle de l'Esprit-Saint, et grâce au zèle d'hommes providentiels, tels que Lacordaire et Jandel, n'a-t-on pas vu une nouvelle efflorescence de l'Ordre, aussi rapide qu'inattendue après les ruines de 1793 ? C'est, dans un incomparable élan, le relèvement simultané de Provinces dominicaines en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, en Pologne, en Italie, dans la Grande-Bretagne : c'est la fondation d'une multitude de couvents et de monastères du Tiers-Ordre régulier des deux sexes, pour l'éducation de la jeunesse, le soulagement des pauvres et des malades, l'évangélisation des contrées lointaines. Qui dira la multitude des Fraternités du Tiers-Ordre séculier et des Confréries du Rosaire renouvelées ou érigées au cours de ce siècle qui vient de finir ? N'oublions pas, dans cette énumération d'ailleurs très incomplète, les glorieux Martyrs d'Arcueil que nous verrons bientôt sur les autels ; et ces belles phalanges de missionnaires qui, dans toutes les parties du monde, ont prêché efficacement la bonne nouvelle ; qui, au Tonkin et en Chine, ont versé si souvent leur sang pour la foi et dont plusieurs déjà ont eu les honneurs de la béatification

Mettre en relief tant de nobles figures de princes de l'Eglise, de religieux, de religieuses, de Tertiaires remarquables par leurs vertus et leur sainte activité ; esquisser à grands traits les origines des restaurations et fondations dont il vient d'être parlé ; exposer la naissance, l'organisation et le développement de tant d'œuvres d'éducation, de préservation, de soulagement de toutes les misères humaines, ne sera-ce pas honorer la famille de Saint-Dominique, promouvoir dans les âmes de saintes aspirations, et susciter même de belles vocations soit dans le premier, soit dans le second, soit dans le troisième Ordre ? Et n'est-ce pas un devoir de reconnaissance et de justice de creuser une mine où sont cachées tant de richesses ?

\* \* \*

Mais, pour la prompte réalisation de ce programme (1)

(1) Pour l'heureux succès de l'ouvrage et la satisfaction des souscripteurs, il faudrait qu'un volume au moins parût chaque année, et j'espère qu'il en sera ainsi.

et afin que la *continuation* de l'*Année Dominicaine* soit vraiment le reflet de la *vie entière* de l'Ordre et non de telle ou telle de ses parties, il est indispensable d'obtenir sans retard, le concours bienveillant des religieux et des amis de l'Ordre de Saint-Dominique dans toutes les nations ; je me permets de le réclamer avec instance, d'après les conseils et les indications du R<sup>me</sup> P. Cormier, et j'ose y compter.

Je sollicite donc de toute personne compétente, notamment des T. R. Pères Provinciaux, Prieurs, Bibliothécaires, Archivistes, Rédacteurs de Revues, ainsi que des Supérieurs de Monastères et Congrégations et des Prieurs de Fraternités séculières, l'indication ou l'envoi des Notes ou Monographies, en langue française ou étrangère, relatives aux Maisons dominicaines ; la communication gracieuse des Biographies, imprimées ou manuscrites, Eloges funèbres, etc., concernant les Religieux, Religieuses, membres du Tiers-Ordre régulier et séculier *décédés en haute opinion de vertu depuis 1715 jusqu'à nos jours*.

Toutes ces pièces, ainsi que les photographies ou gravures, utiles pour l'illustration devront être envoyées à cette adresse : M. Body, 13, rue de Sèze, Lyon (France).

A cette même adresse seront aussi concentrées les souscriptions.

Religieux et religieuses, tertiaires et amis de l'Ordre dominicain s'empresseront de gagner à cet ouvrage de famille des *souscripteurs nombreux*. L'affluence des souscriptions facilitera une notable diminution dans le prix des volumes de cette seconde série comparé à celui des volumes de la première, qui était de dix francs chacun, port en plus.

Voici, en effet, les conditions nouvelles faites aux souscripteurs :

Pour la France :

De 1 à 5 exemplaires.....	chaque volume <i>franco</i>	6 fr.
De 6 à 10 exemplaires, à la même adresse.....		5 fr.
A partir de 11.....		4 fr.

Pour l'étranger, le port variant suivant les pays, ne peut être déterminé d'avance ; il sera compté en sus.

La souscription sera close le 31 mai 1910.

## VARIÉTÉ

---

### CLOITRE EN RUINE

---

“...une violente tempête ayant jeté à la côte le navire qui portait notre doux Père, Maître Jourdain, il fut englouti dans les flots. Mais les frères de Ptolémaïs vinrent avec une barque chercher ces restes vénérés, et les ensevelissent dans leur église.”

“ *Lettre des religieux de Ptolémaïs au prieur de S. Jacques de Paris.* ”

.... De grands souvenirs dominicains nous attiraient vers Ptolémaïs, ou St. Jean d'Acre.

En effet, dès le règne du bienheureux Jourdain de Saxe, deuxième Maître Général de notre Ordre (1), avait été constituée la province dominicaine de Terre Sainte, avec un couvent principal à Ptolémaïs, alors ville très chrétienne. Ce couvent, abandonné depuis des siècles, subsiste toujours. Il était donc tout naturel que j'eusse un ardent désir de visiter cette relique de famille, honteusement profanée, il est vrai, mais qui nous rappelle tant de vertus, tant d'aspirations généreuses, et de sacrifices. Aussi, à peine débarqués au pied du Carmel, nous disposons-nous à faire ce pèlerinage.

Ptolémaïs est là-bas, à la pointe extrême de la courbe, puissante et harmonieuse, décrite par la baie de Caïpha, — seul port, je crois, de toute la côte palestinienne.

Par ce ciel voilé de brume, on ne la distingue pas très bien : elle se perd, s'efface dans les vapeurs grises. Parfois, cependant, de pâles rayons la frappent. Et alors, elle ressort en clair, elle émerge, précise, pour se mouiller, se

---

(1) C'est le 15 de ce mois de février que l'on célèbre, dans l'Ordre de Saint Dominique, la fête du Bienheureux Jourdain de Saxe.

fondre encore tout-à-l'heure. Etrange vision ! Ce n'est pas une ville qui apparaît, mais une dure forteresse. Ses remparts plongent dans la mer, en proue de vaisseau. Ils compriment tout. Et sans doute l'activité humaine ne peut se déployer en dehors de leur ligne sévère. Défense est faite à la vie de fleurir au-delà de cette enceinte. Car, l'on ne voit rien que des murs nus et froids, enserrant tout un fouillis de minarets, de petits dômes, de maisons à terrasses. . . .

Nous nous y rendons en suivant la plage,—seule route praticable.

Voici des dunes, plantées de gigantesques palmiers. C'est un paysage du désert, cela sent l'oasis. Quel malheur que la lumière soit si pauvre ! Par les levers de soleils roses, ou les couchants de pourpre, cela doit être magnifique à contempler, ces ondulations de sable très fin, lits d'or d'où fument ces longues tiges immobiles, au sommet desquelles des bouquets de larges feuilles déchiquetées s'épanouissent et se balancent.—Et voici venir une caravane de chameaux, arrivant des régions de Galaad ou du Hauran. Tranquillement, harmonieusement, ils vont, à la file, portant, dans des outres de peaux de bêtes, une abondante récolte d'huile, que leurs chameliers échangeront, à la ville, contre des produits plus nécessaires à la vie. . . .

Nous sommes à Ptolémaïs. J'avais bien vu. C'est une citadelle, rébarbative et archaïque. Il doit y avoir fête, aujourd'hui, pour les Turcs, qui forment les trois-quarts de la population. Car ils sortent tous. Et les hommes vont s'asseoir sous des abris assez primitifs, pour boire le café ou fumer le narghilé, tandis que les femmes et les enfants se répandent dans un cimetière voisin, peuplé de tombes bleues ou blanches,—les curieuses tombes musulmanes,—mêlées à de la verdure sombre.

La ville est donc presque déserte, et sale, boueuse, irrégulière, toute en détours. Les rares personnes que nous rencontrons n'ont vraiment pas l'air sympathique. Les Turcs continuent à prendre leur revanche des Croisades. Ils composent, ici, une réserve où semble se garder intact le fanatisme des aïeux. Ptolémaïs est restée relativement fermée aux infiltrations de la civilisation occidentale. On y sent fermenter le vieux levain de haine contre le nom chrétien. Elle commande à la Méditerranée, et semble, du

haut de ses bastions, jeter à l'Europe lointaine un insolent défi.

Après une marche tortueuse, durant laquelle je ne donne qu'une attention distraite à ce qui m'entoure, — nous voici aux portes de ce qui fut, aux âges de foi, alors que cette terre était toute pétrie de christianisme, et que les croisés avaient fait de cette ville le boulevard de leurs conquêtes, un cloître dominicain. L'entrée donne sur le vaste préau. Quelle merveille de construction ! Tout le long d'un immense quadrilatère, s'alignent des colonnes monolithes de porphyre rose, d'un caractère un peu lourd, mais si riches et si brillantes. Les avenues du cloître sont pavées de larges dalles, encore intactes. Au dessus, se voient les fenêtres carrées, indiquant les cellules des frères.

Qu'est il devenu, hélas ! ce monument d'une architecture si monastique ? Ce couvent, conçu d'après les plus pures traditions dominicaines, et qui correspond si parfaitement à la description que le Père Lacordaire a tracée d'un cloître, qu'en a-t-on fait ? — C'est maintenant une sorte de caravansérail, ou de marché à grains. Il est ouvert à tout venant. Dans le préau mystique, sont couchés des chameaux, qui dévorent leur pitance, pendant que leurs maîtres vont et viennent, fumant, discutant, remplissant cet asile de silence de leurs clameurs grossières. La " maison de la prière " s'est donc transformée en " caverne de voleurs. " Sous ces larges arceaux, où passaient des ombres blanches, dans un recueillement religieux, seulement animé par le murmure des psaumes ou le bruit des rosaires qu'on égrène, se tiennent d'âpres vendeurs qui ne peuvent comprendre la poésie de ces lieux, et qui ne se préoccupent que d'une chose, écouler leurs produits avec le plus de profits possible. On attache les bêtes aux superbes colonnes roses qui furent taillées avec un art si pieux. On les abreuve à la fontaine qui symbolisait toujours, à l'intérieur des cloîtres, " l'eau qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. " Quelle déchéance !

Mon émotion, devant ce triste spectacle, est d'autant plus profonde, que, là, sous l'une des dalles, reposent les cendres du Bienheureux Jourdain de Saxe, premier successeur de St. Dominique. Ce Maître avait voulu, vers la fin de sa vie, visiter les Lieux Saints, et porter la consolation de sa présence à ces couvents de Palestine, que son

zèle apostolique, et son enthousiasme pour la vie religieuse, y avaient fait surgir. Son voyage avait été heureux ; et il venait de s'embarquer pour le retour, quand son vaisseau fit naufrage sur les côtes de Syrie, tout près de S Jean d'Acre. Son corps, rejeté sur le rivage, fut recueilli par ses fils, et déposé sous les dalles de leur cloître. Une colonne, marquée d'une croix, indique l'endroit où il fut enseveli. Ce doux Maître avait donc son tombeau en terre vraiment Sainte, parmi ces fils à qui il venait d'adresser un éternel adieu. Pendant longtemps, son dernier sommeil fut comme bercé par leurs prières. Les cendres vénérées donnaient à cette solitude je ne sais quoi de plus grave et de plus doux, l'imprégnaient de plus de majesté. Tant que les frères habitèrent ce couvent, son souvenir y fut certainement l'objet d'un culte filial et fervent.

Les revers des armées chrétiennes, en Orient, les en ont chassés depuis des siècles, hélas ! Ce cloître, où des saints ont vécu, est la proie des infidèles. Et la dépouille du Bienheureux Jourdain est piétinée par les Musulmans, qui ne se doutent pas combien elle est sacrée pour nous, et combien nous déplorons l'abandon où elle gît, l'inconsciente profanation dont elle est la victime !

Qu'elle reçoive du moins aujourd'hui, de la part de l'humble pèlerin qui la visite, un hommage éphémère, mais attendri ! Et puisse, un jour, la vie dominicaine reflorir autour de ce tombeau, ou la divine Providence rendre à notre famille religieuse des ossements qu'elle a déjà glorifiés !

... Des larmes me viennent quand je dis adieu à ce cloître, si imposant encore dans sa ruine, et dont la beauté mystérieuse subsiste sous la destination à laquelle le malheur des temps l'a affecté. Adieu, colonnades roses, qui avez vu se dérouler tant de processions augustes ! Adieu, petites cellules, où des ombres immaculées semblent flotter encore ! Adieu, préau, d'où le regard de mes frères antiques s'élevait librement vers le ciel et vers Dieu ! Ta source limpide ne chante plus, comme autrefois, mais elle pleure, elle pleure tes splendeurs passées, ta sainteté évanouie, elle rappelle ses anciens maîtres.

Oh ! que sa plainte retentit douloureusement dans mon cœur. Adieu !...

HENRI D'ARLES.

*Ptolémaïs, — en février.*

## CHRONIQUE

---

### CANADA—SAINT-HYACINTHE.

Le 15 janvier, l'Ordre de Saint-Dominique célébrait pour la première fois la fête du Bienheureux François de Capillas, beatifié le 2 mai dernier, en même temps que les glorieux martyrs des Missions étrangères. Le Bienheureux François fut, on le sait, le premier martyr de la Chine, où il fut décapité en haine de la foi le 15 janvier 1648. Sa vie est merveilleuse d'abnégation, de dévouement et de sacrifices, et nos lecteurs auront la consolation de la connaître pleinement, puisqu'elle paraîtra dans notre Revue et sera distribuée dans le cours des douze mois de l'année présente.

Or il convenait que, célébrée pour la première fois, la fête du Bienheureux François eût une solennité et un éclat tout particuliers. Au couvent de Saint-Hyacinthe, les offices de la messe et des vêpres chantées furent présidés par le T. R. P. Vicaire-Général, et le soir, au salut, le chant du *Te Deum* fit monter vers le Seigneur l'expression de notre reconnaissance. Nous apprenons que dans notre couvent de Québec et ailleurs des solennités semblables furent célébrées. Grâces soient rendues à Dieu pour cette nouvelle protection qu'il a accordée à notre Ordre, et puisse l'exemple de ce bienheureux martyr nous exhorter à une parfaite compréhension et à une généreuse pratique du renoncement et du sacrifice.

### TROIS-RIVIÈRES.

Le dimanche, 2 janvier, comme des étrennes de son di-gne curé à la nouvelle paroisse de St-Philippe, avait lieu l'érection de la Confrérie du Très Saint-Rosaire.

Le R. P. Couët, O. P. arrivé la veille de Québec, prêcha le matin, sur la Confrérie, sa nature, ses bienfaits, et les con-

ditions requises pour profiter de ses avantages spirituels ; et le soir, sur l'efficacité du Rosaire, comme prière.

Immédiatement après le sermon, le Révérend Père procéda à l'érection de la Confrérie, bénit les chapelets, et la foule pieuse et recueillie assista à la procession du Rosaire, qui avait lieu pour la première fois dans cette église.

C'est une pieuse et bienfaisante pensée que celle de ce pasteur, qui a déjà doté sa paroisse d'un temple si beau, si vaste, et si bien disposé que les fidèles peuvent voir de partout, le prêtre à l'autel, et le prédicateur en chaire.

C'est le temple matériel qui est bâti, mais le temple de l'âme est toujours en construction. La nouvelle confrérie sera l'une des assises fondamentales de cet édifice, et la douce Vierge, Reine du Rosaire ne manquera pas de bénir ce travail, et d'y apporter quelques pierres, des plus belles et des plus précieuses pour sa décoration.

#### ETATS-UNIS — LEWISTON.

Au moment où ce numéro du " Rosaire " paraîtra, le R. P. Knapp aura quitté définitivement le couvent de Lewiston et la terre d'Amérique, pour s'en retourner dans son pays d'origine et exercer le ministère dans la Province dominicaine d'Angleterre. Le R. P. Knapp a passé dix-sept ans parmi nous ; il arrivait dans notre pays en 1892, sortant du noviciat d'études et tout rempli d'une ardeur, qui ne connut point de défaillance. Actif et zélé, il prêcha beaucoup de missions et de retraites, tout en s'occupant, à Lewiston, du ministère paroissial. Beaucoup le verront partir avec regret, et demanderont à Dieu avec nous de lui rendre consolant et efficace le nouveau ministère qu'il va remplir là-bas.

**IMPRIMATUR :**

†

**A. X.**

**Epus. Sancti Hyacinthi.**

## PRÉDICATIONS

OTTAWA, St-Jean-Baptiste, Carême.....	T. R. P. HAGE,
BINGHAMTON, N. Y., Ret. du 6 au 13 fév.....	T. R. P. COTÉ.
MONTRÉAL, Ret. Sourds-Muets, du 6 au 13 fév..	R. P. COUTURE.
NASHUA, N.-H., Triduum, du 9 au 13 fév.....	R. P. BOURQUE.
N.-DAMÉ DE GRACES, Ret paroiss., 13 au 20 fév.	R. P. COUTURE.
NASHUA, N.-H. R. tr. des hommes, 13 au 20 fév.	T. R. P. COTÉ.
“ Retr. Jeunes gens, 13 au 20 fév.	R. P. BOURQUE.
MONTRÉAL, P. St-Charles, Retraite des hommes	R. P. COUTURE.
et des jeunes gens du 13 au 27.....	R. P. BOURBONNIÈRE.
MONTRÉAL, Réunion du T. Ordre, le 17 fév.....	T. R. P. COTÉ.
NASHUA, N.-H. Retr. des D mes, du 20 au 27 fév.	T. R. P. COTÉ.
“ Retr. Ddemoiselles, “	R. P. BOURQUE.
ELMIRA, N. Y., Du 27 fév. au 6 mars.....	T. R. P. COTÉ.
MONTRÉAL, P. St-Charles, Retraite des Dames	R. P. COUTURE.
et des Ddemoiselles du 27 fév. au 13 mars..	R. P. BOURQUE.
TAUNTON, MA-S. Retraite, du 27 fév. au 13 mars	R. P. BOURBONNIÈRE.
FALL-RIVER, (Carême), Eglise Ste Anne.....	R. P. R. MIVILLE.
BEAUPORT, Paroisse 26 janv. au 3 fév.....	T. R. P. L. A. LANGLAIS.
CHICOUTIMI, Cathédrale, du 13 au 20 fév.....	R. P. REG. FARLY.
THETFORD MINES, Retraite de Dames et Jeunes	T. R. P. L. A. LANGLAIS.
Filles, du 14 au 20.....	R. P. M. COUET.
THETFORD MINES, Retraite des Hommes et Jeunes	R. P. RÉG. DUPRAS.
Gens, du 20 au 27 fév.....	T. R. P. L. A. LANGLAIS.
MONTRÉAL, St-Joseph, 3 retr. 27 fév. au 20 mars.	R. P. RÉG. DUPRAS.
QUÉBEC, Réunion du Tiers-Ordre, le 6 fév.....	R. P. COUET.
SILLERY, Couv. des Sœurs Jésus-Marie, sermon.	T. R. R. LANGLAIS.
MONTRÉAL, Pères du St-Sacrement, sermon....	T. R. P. LANGLAIS.
CATHÉDRALE D'OTTAWA, Retr. des demoiselles	R. P. R. MIVILLE.
du 20 au 27.....	T. R. P. BACON.
Retr. des dames, du 27 au 9 mars.....	R. P. THIBAUT.
WINDSOR MILLS, retraite anglaise du 19 au 27..	R. P. CHAMBERLAND.
“ “ “ française, 27 au 6 mars.	R. P. DALLAIRE.
BUCKINGHAM, le 13, Tiers-Ordre de St-Domin..	R. P. CHAMBERLAND.
OTTAWA, St J.-Bap., le 2 Oeuvre des tabernacles.	T. R. P. BACON.
“ “ le 4 Tiers-Ordre, Dames...	T. R. P. BACON.
“ “ 1:6 “ Hommes...	T. R. P. BACON.
“ “ le 6 “ anglais.....	T. R. P. BACON.
LONGUE-POINTE, St-Jean de Dieu, du 9 au 13...	R. P. LAFERRIÈRE.
St. HENRI DE MASCOCHE, du 13 au 20.....	R. P. LAMARCHE.
SANDWICH, ONT, du 20 au 27.....	R. P. TURCOTTE.
“ du 20 fév. au 6 mars.....	R. P. LAMARCHE.
DETROIT, MICH, S. Joachim, 27 fév. au 6-mars.	R. P. GRANGER.
St. GEORGE DE WINDSOR, du 13 au 19 février..	R. P. LAFERRIÈRE.
HOCHÉLAGA—Ret. du 13 au 20 février.....	T. R. P. GONTHIER.
HOCHÉLAGA—Ret. du 20 au 27.....	R. P. BOISVERD.
ACTON, du 20 au 27.....	T. R. P. THÉRIALT
	R. P. DÉZIEL.
	T. R. P. THÉRIALT
	R. P. GRANGER
	R. P. TURCOTTE